

RAPPORT N° 443 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 9 JUIN 2024

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 1^{er} au 8 juin 2024 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins deux (2) personnes ont été assassinées dans les provinces de Gitega et de Makamba.

Le rapport déplore aussi le cas d'une (1) personne qui a été arbitrairement arrêtée et détenue en province de Cibitoke et celui d'une (1) autre personne qui a été enlevée dans la mairie de Bujumbura.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la journée de dimanche 2 juin 2024, le corps sans vie de Selemani Ciza, âgé de 41 ans, a été retrouvé à la 1^{ère} avenue du quartier de Magarama, dans la province de Gitega (centre du Burundi).

Selon des témoins de la découverte macabre, le corps de Selemani Ciza présentait plusieurs blessures sur la tête, les jambes et les bras qui prouvent qu'il a succombé aux actes horribles de torture. Il avait en effet été arrêté la veille à Magarama par des membres du comité de sécurité qui l'ont violemment battu à mort à coups de gourdins sur des soupçons, sans preuve, de faire partie d'un groupe de bandits de la localité.

SOS-Torture Burundi demande l'ouverture d'une enquête crédible pour identifier les auteurs de l'assassinat de Selemani Ciza et les punir conformément à la loi.

- Dans l'après-midi de mardi 4 juin 2024, vers 16 heures, un jeune homme connu sous le nom de Jean Bosco Dukundane, âgé de 28 ans, a été tué par balles tirées par un policier au marché de la colline de Mukubano de la zone de Muyange, en commune de Nyanza-lac de la province de Makamba (sud du Burundi).

Selon des témoins de la scène horrible, des policiers d'une position de la localité tentaient de saisir illégalement des motos-taxis au parking du marché de Mukubano lorsqu'ils se sont heurtés à la résistance des conducteurs des motos-taxis, appuyés par des marchands se trouvant sur place. Des policiers ont alors tiré en l'air pour intimider la population, mais un des policiers a tiré à bout portant sur Jean Bosco Dukundane qui a rendu l'âme au moment où la population tentait de l'évacuer vers une structure sanitaire locale.

Selon les mêmes sources, des policiers de cette localité procèdent régulièrement aux saisies de motos sans raison valable et les motos ainsi saisies ne sont restituées qu'après paiement d'une somme d'argent comprise entre cent mille (100.000) et deux cent mille francs burundais (200.000 Fbu), sans reçu ni quittance.

SOS-Torture Burundi déplore l'usage abusif des armes à feu par certains policiers au mépris des principes de base de l'usage légal de la contrainte qu'ils sont pourtant censés maîtriser dans le cadre des différentes formations organisées en faveur du personnel de la Police Nationale du Burundi (PNB). Elle demande une enquête crédible et indépendante en vue de punir le meurtrier conformément à la loi.

2. Atteintes au droit à la liberté de mouvement : arrestation et détention arbitraires

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi a révélé que dans la matinée de vendredi 31 mai 2024, vers 6 heures, un commerçant connu sous le nom de Jean

Claude Bizimana alias Vyagizimana, a été arbitrairement arrêté par des agents du Service National de Renseignement (SNR) qui l'ont retrouvé dans sa boutique située sur la transversale 2 de la colline de Munyika I, en commune de Rugombo de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des témoins, Jean Claude Bizimana, père de six enfants, a été conduit sous menottes au cachot du SNR à Cibitoke où il subit depuis des actes de torture et se trouve dans un état critique.

SOS-Torture Burundi demande aux autorités du SNR d'ordonner la cessation d'actes de torture infligés à Jean Claude Bizimana qui devrait être immédiatement libéré. Elle leur demande en outre d'engager des poursuites administratives et pénales contre le responsable provincial du SNR à Cibitoke pour ces actes de torture infligés quotidiennement à Jean Claude Bizimana alias Vyagizimana.

3. Cas d'enlèvement ou de disparition forcée

- Dans l'après-midi de vendredi 7 juin 2024, vers 13 heures, un jeune homme connu sous le nom de Jean-Marie Bizimungu, âgé de 30 ans, a été enlevé à l'endroit appelé Chanic, en mairie de Bujumbura (ouest du Burundi), par trois hommes en uniforme de la PNB et a été conduit *manu militari à bord d'une voiture Toyota Probox* vers une destination inconnue.

Selon des témoins, Jean-Marie Bizimungu (voir sa photo ci-dessous), originaire de la commune de Gihanga en province de Bubanza et résidant à la 7^{ème} avenue de Mutakura en marie de Bujumbura, a été enlevé au moment où il venait de distribuer de la nourriture à ses bergers qui gardent ses vaches dans un étable situé près de Chanic.

Des sources en provenance de sa famille ont précisé que depuis l'enlèvement de Jean-Marie Bizimungu, ses proches l'ont cherché dans différents cachots, sans succès.



SOS-Torture Burundi déplore la recrudescence des cas d'enlèvements qui sont opérés par des agents de la PNB ou du SNR et dont la plupart des victimes sont par la suite portées disparues. Elle demande au président du Burundi, Evariste Ndayishimiye, de faire cesser ce phénomène criminel qui demeure insoluble depuis plusieurs années.



SOS – Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.